Challenge ARC Atlantique de la Nouvelle-Aquitaine



CE DOSSIER S'ADRESSE À L'ENSEMBLE DES DIRECTEURS D'ÉQUIPES SPORTIVES POUVANT PARTICIPER À CETTE COURSE EMBLÉMATIQUE DE NERSAC (16440). IL SERT ÉGALEMENT POUR LES ÉLUS DES COLLECTIVITÉS QUI NOUS SOUTIENNENT PAR DES AIDES FINANCIÈRES ET MATÉRIEL, AINSI QU'À LA RECHERCHE DE SPONSORS PRIVÉS. IL REPREND LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA COURSE, LES INFORMATIONS UTILES ET LES COORDONNÉES DES RESPONSABLES CHARGÉS DE L'ÉPREUVE.

COURSE FEDERALE U19

Nouvelle-Aquitaine

FÉDÉRATION FRANÇAISE



Chers amis cyclistes,

Nouvelle saison, nouvelle équipe dirigeante en 2024, mais toujours le Grand Prix de l'Ascension « Souvenir Roger Soulat ».

Cette nouvelle édition, la 77ème, se tiendra le jeudi 9 mai et regroupera les meilleurs U 19 du grand Sud-Ouest. Même si la concurrence exceptionnelle du Championnat de France de l'Avenir retiendra quelques éléments par équipe, la plus grande partie des structures présentes en 2023 ont d'ores et déjà annoncées leur venue.

Comme par le passé, le vainqueur inscrira à son palmarès une victoire de prestige, gage d'un avenir doré.

L'équipe de bénévoles qui œuvre pour la réussite de cette journée, sous la houlette de Michel COUDRET, va poursuivre le développement de cette épreuve afin d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs champions.

Ce moment ne pourrait avoir lieu sans le soutien des nombreux partenaires financiers privés mais également des communes de Nersac, La Couronne, Saint-Michel, l'agglomération de Grand Angoulême, le Département de la Charente et la Région Nouvelle Aquitaine.

Un grand merci à TOUTES et TOUS.

C'est dans ce contexte que nous nous retrouverons nombreux dans la célèbre côte du Peu pour écrire un nouveau chapitre de l'AVENIR du cyclisme.











REGLEMENT GÉNÉRAL

Roger est décédé le 26 août 2019. Depuis 2021, son club l'AC NERSAC organise en sa mémoire une course cycliste portant son nom. Il était grand amoureux du cyclisme dévoué et Père de tous. Pour tous ceux qui le connaissaient bien, son implication était sans compter, ceci toujours dans l'ombre.

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 77 ème grand prix de l'ascension souvenir « Roger SOULAT » est organisé par le club cycliste de l'AC Nersac sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme. Il se disputera le Jeudi 09 mai 2024 (départ et arrivée « côte du Peu » RD 699) à Nersac (voir plan).

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux individuels Français, aux équipes clubs, équipes régionales, départementales, aux équipes mixtes, aux équipes clubs étrangers (3 maximum) et nationaux. Le nombre de compétiteurs minimum par équipes sera de 4 coureurs, sans limite maximum. Le nombre total de participants est limité à 200 coureurs.

ARTICLE 5. DISTANCE

Circuit de 11 kms 900 à parcourir 10 fois. Mise en place d'une dérivation par la gauche aux véhicules et motos de la bulle course non équipés d'un point rouge adhésif, 150 m en aval de la ligne arrivée (voir plan).

ARTICLE 7. RADIO COURSE

Pose et dépose des radios véhicules et motos par la Société Sport Info à partir de 10h00, Angle RD 699 et Rue Cité Chante Merle. Les informations "course" seront émises sur la fréquence définie par le prestataire. Postes à disposition des équipes (prévoir chèque de caution), celles-ci devront retourner le matériel dès la fin de l'épreuve prévue vers 17h00. Angle RD 699 et Rue Cité Chante Merle.

ARTICLE 9. ASSISTANCE TECHNIQUE

Voiture dépannage club à partir de 4 coureurs. Dépannage assuré par l'organisateur au moyen d'un véhicule neutre pour les individuels et en dessous de 4 coureurs.

ARTICLE 2. ÉPREUVE

L'épreuve, inscrite au calendrier fédéral, est réservée aux coureurs de la catégorie homme U 19 et est classée 1.14. Elle est inscrite au challenge 2024 Arc Atlantique U19 mis en place par le Comité Régional Nouvelle Aquitaine en 2023.

ARTICLE 4. ENGAGEMENTS

Ils se feront sur le site de la FFC « cycleweb ».

ARTICLE 6. PARCOURS

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches verticales et horizontales avec l'indication AC NERSAC. Possibilité de cisaillement par la gauche au rond-point Bois Bedeuil. Celui-ci permet d'avoir deux points de ravitaillement de proximité (voir plan).

ARTICLE 8. PERMANENCE

Ouverture à 11h30 le jeudi 09 mai 2024, angle RD 699 et rue des Fontenelles. Remise enveloppes frais déplacements aux directeurs équipes avec justificatif de leur identité.

Vérification licences, émargements et retraits dossards. Tout dossard non remis sera passible d'une amende.

12h30. Réunion Toile Permanence des directeurs sportifs avec le Président de Jury en présence des membres du collège arbitral, conducteurs véhicules, bulle course, directeurs sportifs et motards sécurité. Tirage au sort ordre véhicules des directeurs d'équipes.

ARTICLE 10. SERVICE MÉDICAL COURSE & PUBLIC

Celui-ci est assuré par 1 VSAB Pompiers UDSP16 avec trois hommes, un poste avancé est en place angle RD 699 et Rue Cité Chante Merle avec 2 Sapeurs-Pompiers secouristes. Le VSAB est habilité pour transport en milieu hospitalier si besoin.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ARTICLE 11. PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

12H45 à 13H15 - Angle RD 699 et Rue des Fontenelles.

ARTICLE 13. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Si celui-ci est demandé, il s'effectuera à l'espace de santé & bien-être, 15 Les Hauts du Peu, Nersac, à proximité du site départ/arrivée.

ARTICLE 15. CLASSEMENT

Individuel : 3 premiers de l'épreuve.

MG: le premier. (Calcul sera établi à chaque fin de tour pair (2 T/4T/6T/8 Tours) sur la ligne arrivée. Attribution par 5 Points au 1er, 3 Points au 2ème, 1 Point au 3ème, lors de ces passages) Equipe: lére équipe. (Classement sera établi par l'addition des trois meilleures places des coureurs d'une même équipe.)

ARTICLE 17. CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Angle RD 699 et Rue des Fontenelles. 10 minutes MAXIMUM après l'arrivée - les 3 premiers de la course, le 1er premier MG et la première équipe.

ARTICLE 19. RESPECT DES DÉCHETS VOIE PUBLIQUE

L'organisation rappelle aux participants coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs de veiller, avant, pendant et après la course, à ne pas jeter papiers ou autres détritus sur la voie publique. Une zone déchets sera en place du km 1 à 1 km 200 (voir plan).

ARTICLE 12. APPEL ÉQUIPES & DÉPART

13h40 : Appel des coureurs sur la ligne de départ/arrivée, près du site Permanence Côte du PEU RD 699 Rte Angoulême (voir plan).
14h00 (précises!!) : départ de l'épreuve.

ARTICLE 14. DÉLAIS ARRIVÉE

Tout coureur isolé, pointé à plus de 8 minutes du peloton principal devra, sur ordre des arbitres, s'arrêter et quitter la course. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu dans le classement.

ARTICLE 16. PRIX

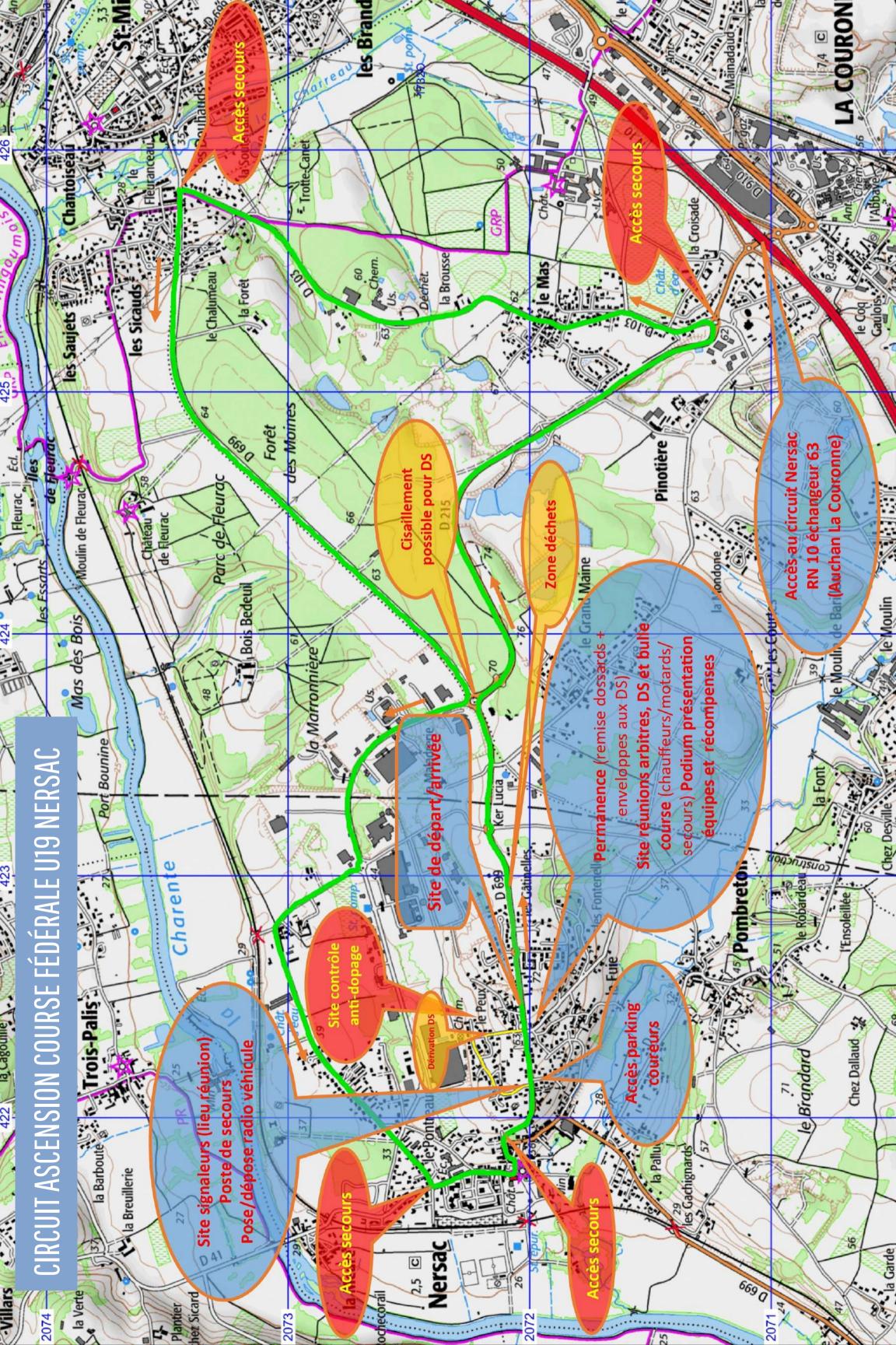
750€ répartis par : 610€ aux 20 premiers / 50€ aux 3 premiers MG / 90€ aux 3 premières équipes.

ARTICLE 18. RÉCOMPENSES

Gerbes et trophées divers. Dès l'arrivée vers 17h00 podium angle RD 699 et angle Rue des Fontenelles (voir plan).

ARTICLE 20. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités applicables est celui prévu par le règlement fédéral.



Toutes et tous à Nersac!

L'équipe Nersacaise qui m'entoure est déterminée, consciente que le plateau 2024 ne ressemblera pas à 2023. Ceci pour les raisons évoquées par notre Président dans son mot d'accueil. Nous organiserons pour ceux qui ne participeront pas au championnat, nous allons dire pour ceux qui restent.

Comme l'an passé, nous envisageons de dédommager financièrement les équipes concernant les frais de déplacements suivant un barème qui sera établi. (Celui-ci en fonction du nombre de coureurs, de véhicules et kms) Nous participerons également aux frais hôteliers pour les plus éloignés, plus de 400 kms. Merci de me contacter rapidement pour en connaitre les conditions d'obtention, ainsi que toutes questions concernant notre épreuve.

Mesdames Messieurs les Présidents des formations U 19, Mesdames Messieurs les DS, Messieurs les coureurs, élus, sponsors et cher public nous vous attendons à NERSAC le jeudi 09 mai 2024, pour cette 77éme!

Votre présence sera une belle récompense pour les 80 bénévoles nécessaires, pour l'organisation et la sécurisation de cette fête du cyclisme.

Je tiens à les remercier puisque sans eux pas de course, en espérant de voir rapidement la création d'un statut du volontaire reconnu par nos politiques.











PALMARÈS GRAND CIRCUIT NERSACAIS

1946	DUNORD		1971	BORDIER	1996	KERNEIS
1947	ALLORY		1972	VILLEMIANE	1997	MANINGENAUD
1948	RIPPE		1973	VALLADE	1998	BARBIER
1949	URBANIAK		1974	TROYARD	1999	HERBRETEAU
1950	VIGIER		1975	BORDIER	2000	LABUSSIERE
1951	ROUILLE		1976	SIMONNOT	2001	TOURNEUR
1952	ROUILLE		1977	PARANTEAU	2002	FILLON
1953	PALLU		1978	BRETHENOUX	2003	LABUSSIERE
1954	RICOU J.		1979	GAGNIER	2004	MESPOULEDE
1955	SUIRE		1980	PARANTEAU	2005	LARPE M.
1956	SUIRE		1981	PARANTEAU	2006	POUX P.
1957	MASTROTTO		1982	POIRIER	2007	PINOT D.
1958	GIBANEL		1983	BAJEAN	2008	LARPE S.
1959	SUIRE		1984	TURLET	2009	KUREK A.
1960	BAYLE		1985	LARPE	2010	PINOT D.
1961	MANZANO		1986	AUDITEAU	2011	DAMIENS M.
1962	DOUMENGE		1987	BROCHET	2012	LARPE M.
1963	FOURGEAUD		1988	TRAMBLAY	2013	LARPE M.
1964	LALUE		1989	LANXADE	2014	LARPE M.
1965	DUCREUX		1990	MAZEAU	2015	GERBEAU
1966	LEBLANC		1991	MOREAU	2016	LARPE M.
1967	OCANA		1992	CURRIT	2017	DILIGEART A.
1968	PARANTEAU		1993	FERRER	2018	ROY L.
1969	BORDIER		1994	MARIE	2019	BOULAIS J.
1970	LAFOREST	1	1995	BERCY	2022	DELHOMME R.
					2023	DURET T.

Nous restons à votre écoute pour les questions concernant les engagements qui se feront sur le site de la Fédération « cycleweb », ainsi que toutes informations complémentaires sur notre grille de prix et le protocole des récompenses.

Sportivement.



